

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU DU SUD-OUEST LYONNAIS

SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE VAUGNERAY  
SIEGE ADMINISTRATIF : 5, Place de l'Eglise-69670 VAUGNERAY

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°2020-017

Date de convocation : 24 juillet 2020

Nombre de délégués en exercice : 26  
Nombre de membres présents : 25  
Nombre de membres votants : 25

L'an deux mille vingt, le 30 JUILLET à 18 heures 30, le COMITE SYNDICAL s'est réuni en séance publique ordinaire, à la salle des fêtes de Vaugneray.

Présents : MM. JULLIEN, REMILLY, FERLET, GIRAUD, MARTIN, GIORGIO, PASCUAL, BURLET, BAREILLE, MOREL, BOBICHON, SERVANIN, COQUARD, DIDELET, SAVOIE, GROSSIORD, BOICHON, BOUKACEM, LHOPITAL.

MMES MARCILLIERE, MABON, REVOL, BELIER-COLLONGE, LAFONT, NELIAS.

Secrétaire de séance : M. BOUKACEM Safi

### Objet : Désignation de la Commission d'Appel d'Offres

Vu les articles L1414-2 et 1411-5 et suivants du CGCT,

Vu le Code de la Commande Publique

Monsieur le Président indique que cette commission est composée du Président du Syndicat, Président de la Commission, ainsi que de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants désignés par le Comité Syndical, élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Les règles de fonctionnement de la Commission seront définies dans le règlement intérieur du Syndicat.

Monsieur le Président informe que la liste suivante est proposée.

Président : **M. Jullien Daniel**

Membres titulaires

**Mme Marcillière Christine**

**M. Martin Alexandre**

**M. Bobichon Jean-Jacques**

**Mme Revol Eloïse**

**M. Lhopital Guy**

Membres suppléants

**M. Coquard Didier**

**M. Didelet Pascal**

**M. Giorgio Frédéric**

**M. Morel Emeric**

**Mme Lafont Sylviane**

En application de l'article 2121-21 du CGCT et vote à l'unanimité, le Comité Syndical décide de ne pas procéder au scrutin secret

Le Comité Syndical, après avoir entendu l'exposé et les explications de Monsieur le Président, procède au vote à l'unanimité.

La Commission d'Appel d'Offres est composée comme suit :

Président : **M. Jullien Daniel**

Membres titulaires

**Mme Marcillière Christine**

**M. Martin Alexandre**

**M. Bobichon Jean-Jacques**

**Mme Revol Eloïse**

**M. Lhopital Guy**

Membres suppléants

**M. Coquard Didier**

**M. Didelet Pascal**

**M. Giorgio Frédéric**

**M. Morel Emeric**

**Mme Lafont Sylviane**

REÇU EN PREFECTURE

le 04/08/2020

Application agréée E-legalite.com

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Ont signé tous les Membres présents.  
Pour copie certifiée conforme.

*Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Préfecture le*

Le Président  
Daniel JULLIEN



REÇU EN PREFECTURE

le 04/08/2020

Application agréée E-legalite.com